

Professionnels de santé libéraux

Complétez votre offre de santé sur le ROR national

Renseignez les informations
de votre/vos offre(s) de santé,
en 15 min, à travers **4 étapes clés** :

- description de vos activités opérationnelles (ex. : cardiologie) ;
- indication de vos modalités d'intervention (ex. : téléconsultation) ;
- renseignement de vos contacts (pour les patients et les professionnels) ;
- description de vos horaires.

Vous êtes médecins, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, sages-femmes, pédicure-podologues, orthophonistes, psychomotriciens, diététiciens, ergothérapeutes ou orthoptistes,
accédez au portail du ROR national :

ror.esante.gouv.fr

 **Plus d'informations sur esante.gouv.fr
ou auprès du GRADeS de votre région**



Le **Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR)** est le référentiel de données qui centralise la description de l'offre de santé opérationnelle des établissements sanitaire, médico-social et des structures de ville, ainsi que la disponibilité en lits et places.

Grâce au ROR

 **Faites connaître votre offre de soins** en mettant en avant vos éléments différenciants.

 **Décrivez une seule fois vos offres** pour alimenter toutes les solutions numériques régionales et nationales.

 **Gardez la maîtrise de vos données** en ayant la possibilité de ne pas diffuser vos informations sur les sites publics.

 **Mettez en visibilité votre appartenance à une maison de santé.**



Concrètement, quels sont les enjeux du ROR ?

Le ROR alimente actuellement **plus de 30 services numériques** régionaux et nationaux sur les champs sanitaire et médico-social qui ont pour objectifs de :

-  **orienter de manière plus pertinente le patient** et réduire le temps de recherche de la structure la plus adaptée à ses besoins et à sa localisation ;
-  **optimiser la continuité des soins dans la prise en charge du patient ;**
-  **améliorer la coordination entre acteurs** du parcours de soins et du parcours de vie ;
-  **donner de la visibilité sur les lits et places disponibles** dans les services de soins (ex. : médecine, réanimation) pour mieux orienter.

 **Plus d'informations sur esante.gouv.fr**
ou auprès du GRADeS de votre région

